

L'INFO-Scott

VOTRE BULLETIN MUNICIPAL

Volume 3, numéro 7 • Octobre 2006

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE SCOTT

AVANT LE SAISON FROIDE...

Il est grand temps de penser au nettoyage de votre fournaise et du ramonage de votre cheminé, de faire la vérification de vos extincteurs portatifs et de vérifier le bon fonctionnement de vos avertisseurs de fumée. Votre service incendie est toujours disponible pour vous fournir de l'information.

Ghislain Jacques, directeur du Service de Sécurité Incendie, 387-2037

HALLOWEEN

Le Service de Sécurité Incendie de Scott sera présent dans la Municipalité lors de la fête de l'Halloween qui aura lieu mardi le 31 octobre. Ils seront sur place de 18 h 30 à 20 h 30. Nous demandons à tous les automobilistes d'être vigilants et de redoubler de prudence en cette magnifique journée. La sécurité de vos enfants nous tient à coeur.

Un gros merci pour votre précieuse collaboration.



Grosse vidange jeudi le 26 octobre

Le ramassage des gros rebuts tels que branches d'arbres (bien attachées), matelas, électroménagers (tout personne qui dans le cadre d'un service de collecte domestique doit avant d'en disposer, au moyen de l'équipement approprié, récupérer ou faire récupérer l'halocarbure contenu dans l'appareil dans un contenant conçu à cette fin. Chacun des appareils ainsi vidangés devra porter une étiquette indiquant que l'appareil ne renferme pas d'halocarbures.

DATES À RETENIR!

NOVEMBRE						
Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

DÉCEMBRE						
Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24/31	25	26	27	28	29	30

Les bureaux municipaux sont fermés

Assemblée du Conseil municipal

Cueillette des ordures ménagères

Cueillette sélective recyclage

Ouverture de la bibliothèque 19 h à 20 h 30

À LIRE CE MOIS-CI

- Le Cercle des Fermières, à la recherche de perles rares!
- Grosse vidange jeudi le 26 octobre
- Votre conseil... en bref
- Service de sécurité incendie de Scott
- La forêt de Chaudière-Appalaches : la prunelle de nos yeux
- Prêts à la construction
- Véloroute de la Chaudière : bilan très positif de l'été 2006
- Tél-écoute du Littoral et la souffrance...
- Emploi offert à la municipalité de Scott
- Concert de Noël

VOTRE CONSEIL... EN BREF

RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SCOTT

Séance régulière du 2 octobre 2006

- 1- Deux agents de la Sûreté du Québec dont Monsieur Gaston Crête, parrain de la Municipalité et Madame Diane Blais ont fournis les explications concernant leur rôle d'agents. En plus de répondre aux questions de l'assemblée, les points discutés ont été la vitesse excessive dans la 10^e Rue ainsi que les stationnements interdits.
 - 2- Afin de mieux se préparer pour le sondage auprès de la population et prendre les décisions majeures à faire dans la Municipalité, vérification devra être faite auprès de la Firme BPR Groupe-Conseils concernant l'estimé des coûts pour la voie de contournement afin de régler définitivement les problèmes majeurs concernant la circulation dans la 10^e Rue et les accès routiers.
 - 3- Résolution d'opposition à la décision de la Régie de l'énergie relative aux conditions de service d'Hydro-Québec (prolongement de réseau).
 - Il a été proposé de demander au gouvernement du Québec de respecter les engagements pris dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité, et de forcer Hydro-Québec à modifier son règlement afin qu'il soit équitable pour les citoyens des régions et d'appuyer la Fédération Québécoise des Municipalités dans ses démarches à cet effet.
 - 4- Il a été résolu unanimement que la Municipalité de Scott délègue ses pouvoirs à la MRC Nouvelle-Beauce pour fins de consultations publiques et ce, dans les délais prévus par la Loi, pour l'implantation d'une nouvelle porcherie sur le lot numéro 2 719 893.
 - 5- Règlement numéro 191 (modification au règlement numéro 154, article 6.5 et 6.6 modifiant le règlement numéro 52) (règlement de promoteur)
 - 6- Il a été résolu unanimement
- travaux à présenter au Ministère des Affaires Municipales et des Régions (MAMR) dans le cadre du transfert de la taxe d'accise sur l'essence sur un budget forfaitaire de 1 000 \$ (Taxe en sus).
- 7- Il est résolu unanimement que la Municipalité de Scott indique à la MRC de la Nouvelle-Beauce son intérêt à une délégation de compétence en matière de prévention incendie, afin de réaliser sur l'ensemble de son territoire toutes les activités de prévention contenues dans le schéma de couverture de risques et par la même occasion de répondre aux orientations du ministère de la Sécurité publique en matière de sécurité incendie, le tout devra être officialisé ultérieurement par entente.
- De plus, la Municipalité de Scott utilisant les services d'un pompier préventionniste de la MRC sur son territoire, entend se prévaloir d'un déploiement des effectifs à 8 pompiers en 15 minutes durant les heures ouvrables du pompier préventionniste.
 - 8- Le conseil municipal refuse d'abonder dans le même sens que la FQM et l'UMQ concernant la perception des sommes de la téléphonie cellulaire et IP pour le service 9-1-1.
 - 9- Il a été résolu unanimement qu'une rencontre soit cédulée avec la responsable de la bibliothèque municipale, Monique Rhéaume. Les deux représentants du conseil soit : Myriam Drouin et Johnny Carrier sont mandatés pour régler ce dossier. Les travaux de réaménagement seront exécutés par les employés municipaux. Ces locaux sont utilisés de façon temporaire considérant l'attente de l'annonce de la subvention pour la construction des nouveaux locaux.
 - 10- Notre inspecteur municipal fera un estimé des coûts des travaux dans la 14^e Rue pour l'installation d'un drain. Un rapport sera fait à la Municipalité afin qu'une décision soit prise.

Le Cercle des Fermières, à la recherche de perles rares!

À la recherche de perles rares... Le Cercle des Fermières vous invite!

Oui! Il y a une place pour toi!

Tu as 18 ans et plus, tu désires faire partie d'une association dynamique ayant pour objectif les intérêts de la femme et de la famille, le développement de la culture personnelle, l'implication dans la sauvegarde de notre environnement et la transmission de notre patrimoine artisanal à nos jeunes.

Alors viens, **ÉCHANGER, APPRENDRE, PARTICIPER** aux différentes activités et aux différentes actions posées par des femmes comme toi...

Oui, il y a une place pour toi; tu est importante pour nous! Nous croyons fermement en vos valeurs et sommes anxieuses de vous accueillir et vous connaître. Nous faisons donc appel à vous toutes les jeunes dames pour redonner un souffle de jeunesse à notre Cercle... Sous le thème « LES C.F.Q. EN MOUVEMENT DANS LA CONTINUITÉ » notre but cette année, c'est d'avoir une année d'avancement tout en travaillant avec enthousiasme dans le même intérêt, main dans la main. Nous avons beaucoup à apprendre de vous. Nos réunions mensuelles se tiennent à la Salle St-Maxime (sous-sol de l'Église) le 2^e mardi de chaque mois à 19 h 30.

Pour informations vous contactez les membres du Conseil d'administration local.

Gaétane Giguère, présidente	387-3164
Louiselle Cloutier, vice-présidente	387-3091
Lynne Sylvestre, secrétaire-trésorière	386-2964
Lise Lemieux, conseillère	387-6437
Lucille Drouin, conseillère	387-2384

Merci chaleureusement pour votre attention, nous attendons vous après!

Mardi le 14 novembre 2006

Messe anniversaire pour les fermières défuntes.

Invité : CAAP, Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes

Atelier : Petit sapin de Noël, Madame Cécile Vallières

Comptoir libre

*Pensée : Si je peux être la cause d'un seul rayon de soleil dans la vie d'un autre,
ma vie ici-bas n'aura pas été vaine.*

La forêt de Chaudière-Appalaches : la prunelle de nos yeux

Il existe, au Québec, des endroits appelés « aires protégées ». Ce sont des espaces géographiques terrestres, aquatiques ou marins réglementés qui sont voués à la protection et au maintien de la diversité biologique et des ressources naturelles et culturelles associées. Sur ces lieux, les activités qui altèrent le milieu sont défendues. Les aires protégées apportent des bénéfices tant au niveau environnemental qu'économique, scientifique et éducatif. Entre autres, elles permettent la gestion durable des forêts.

Le Québec compte quelque 1 100 sites naturels qui répondent à la définition d'une aire protégée. Dans la région de Chaudière-Appalaches, 1,9 % de la superficie du territoire est protégé, contre 5,8 % pour l'ensemble de la province de Québec. On y retrouve, entre autres, comme aires protégées, six réserves écologiques. Une réserve écologique sert à la conservation de la diversité biologique, à la protection des écosystèmes, aux études scientifiques, à l'éducation ou à la sauvegarde d'habitats d'espèces fauniques et floristiques menacées ou vulnérables. Par contre, ces milieux naturels très fragiles ne sont pas accessibles au public. Dans la région, on retrouve les réserves écologiques Claude-Mélançon, Lionel-Cinq-Mars, de la Serpentine-de-Coleraie, de Pointe-Platon, de la Rivière-du-Moulin et Thomas-Sterry-Hunt. Trois écosystèmes forestiers exceptionnels occupent plus de 300 hectares du territoire. Ce sont les forêts anciennes Saint-Camille-de-Leillis, Ruisseau-Hamon et Ruisseau-Beaudoin. Les Parcs québécois et nationaux sont quant à eux ouverts au public. Vous pouvez, entre autres, visiter le Parc national de Frontenac qui constitue l'aire protégée la plus importante de la région avec une superficie totale de 155 km² dont le tiers se trouve du côté de Chaudière-Appalaches!

Bref, les gouvernements du Québec et du Canada ont mis en place des structures permettant de favoriser la conservation des forêts de la région, bien que cela soit toujours en développement et qu'il reste encore beaucoup à faire. À ce titre, le gouvernement québécois a adopté la Loi sur la conservation du patrimoine naturel, qui permet de reconnaître des propriétés privées comme réserves naturelles. Ainsi, ce statut rend possible la conservation des composantes du patrimoine naturel que renferme une propriété privée sans que le propriétaire doive s'en départir. Si vous désirez protéger légalement votre terre privée, vous pouvez obtenir plus d'informations au www.mdep.gouv.qc.ca ou en composant le 1 800 561-1616.

La forêt de Chaudière-Appalaches a une importance capitale pour la région, autant d'un point de vue économique, social qu'environnemental. C'est pourquoi il est primordial de l'utiliser de façon durable et de la protéger.

Pour en savoir plus sur le milieu forestier de la région des Chaudières-Appalaches, vous pouvez consulter le Répertoire touristique et éducatif forestier de l'Association forestière Québec métropolitain. Ce répertoire présente une panoplie de visites enrichissantes de travaux d'aménagement forestier, d'usines, de sites d'interprétation et de lieux d'enseignement en lien avec la forêt, qui s'adressent tant au grand public qu'aux élèves du secondaire. De plus, il offre la possibilité d'explorer différents métiers de la forêt et du bois. Le répertoire est disponible gratuitement en appelant au 418 647-0909, ou en le téléchargeant au www.afqm.org.

Audrée Morin, assistante de projets, Association forestière Québec métropolitain

Sources :

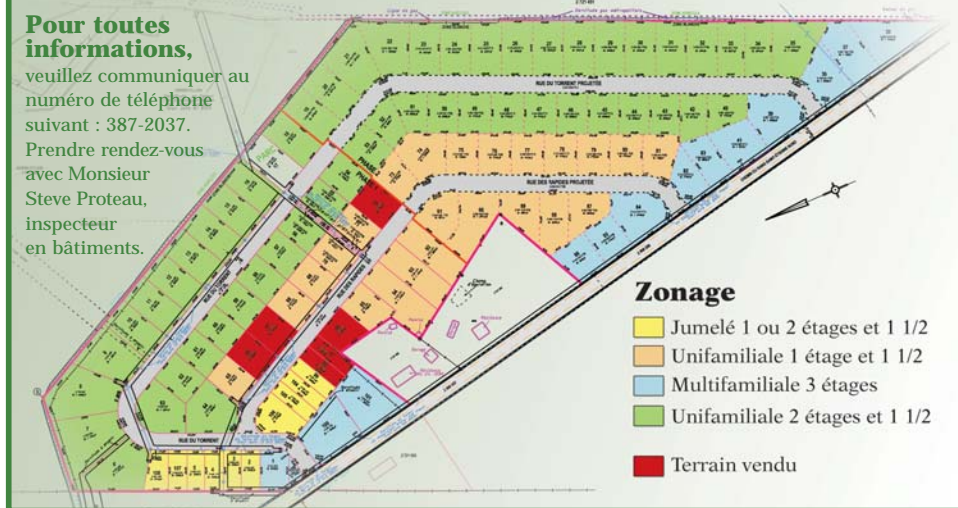
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Les aires protégées au Québec : une garantie pour l'avenir, Direction du développement durable, du patrimoine écologique et des parcs.

Site Internet du ministère des Ressources naturelles et de la Faune : www.mrnf.gouv.qc.ca

Site Internet du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs : www.mdep.gouv.qc.ca

Prêts à la construction!

Pour toutes informations, veuillez communiquer au numéro de téléphone suivant : 387-2037. Prendre rendez-vous avec Monsieur Steve Proteau, inspecteur en bâtiments.



Bilan très positif de l'été 2006

L'été a débuté du bon pied avec la tenue du Vélo show, spectacle bénéfique qui s'est déroulé à guichets fermés. Puis tel que prévu, les travaux de l'asphaltage de la véloroute se sont déroulés par étapes de la fin mai à la mi-juillet.

L'asphaltage a bien entendu eu un impact très positif sur la popularité de la véloroute. Ainsi pour une 2^e année d'affilée, un comptage officiel de l'achalandage a eu lieu durant la dernière semaine d'août. Si l'on compare l'été 2006 à l'été 2005, il en ressort que :

- Sur semaine ; l'achalandage a presque doublé passant en moyenne de 308 utilisateurs / jours à plus de 530
- En week-end ; l'achalandage a presque triplé passant en moyenne de 420 utilisateur / jour à plus de 1080
- Globalement ; les cyclistes représentent près de 75 % des utilisateurs, les piétons près de 15 % et les patineurs près de 10 %

Espérant que cette progression se continuera en 2007... Michel Larochelle, président. Tél. : 386-2599. (Il est à noter que la saison d'ouverture de la Véloroute se termine le 15 octobre)

www.veloroutedelachaudiere.com

EMPLOI OFFERT

à la municipalité de Scott

DESCRIPTION DU POSTE

Poste d'assistant à la voirie et aux travaux d'entretien

TYPE D'EMPLOI

Temps plein

RESPONSABILITÉS

Travail de voirie, d'asphaltage, de menuiserie, d'entretien de chemins, trottoirs, d'entretien de chemins d'hiver et autres.

EXIGENCES

La personne recherchée doit posséder un permis de conduire de classe 4 et fournir la preuve d'un excellent dossier auprès de la S.A.A.Q.. Être capable de travailler en équipe, capable de divers travaux, possibilité de travail de jour, soir ou même de nuit (lors de bris ou de tempête de neige).

CONDITIONS SALARIALES

Le salaire sera fixé selon les qualifications du candidat. De plus, le candidat profitera de bénéfices marginaux intéressants.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard 16 h, le 1 novembre 2006 au Bureau de la Municipalité de Scott à l'adresse suivante :

Municipalité de Scott
1070, route Kennedy
Scott (Québec) G0S 3G0
Tél : 387-2037

Incluant photocopie du permis de conduire, note de la S.A.A.Q.

Concernant le dossier du titulaire du permis.

Tel-Écoute DU LITTORAL ET LA SOUFFRANCE...

Les bénévoles écoutants de Tel-Écoute sont disponibles pour écouter votre souffrance et ce, du lundi au vendredi de 18 h à 4 h du matin et les samedis et dimanches de midi à 4 h du matin.

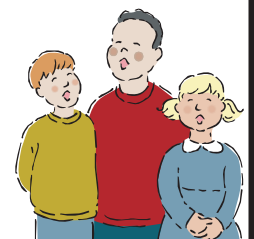
Être attentif à quelqu'un qui souffre, ce n'est pas donner une solution ou une explication à sa souffrance, c'est lui permettre de la dire et de trouver lui-même son propre chemin pour s'en libérer.

ANONYME, CONFIDENTIEL et GRATUIT • 387-3393

CONCERT DE NOËL

Soyez dans l'esprit des fêtes en vous joignant à nous le **SAMEDI 2 DÉCEMBRE** pour voir et entendre **LES TROUBADOURS DE MA VALLÉE**. Dans une ambiance de fête les membres de la Fabrique sauront vous accueillir en l'église Saint-Maxime à 20 h. On vous attend en grand nombre. Réservez votre place en téléphonant au 387-6223, demandez Anne-Marie.

Prix d'entrée en pré-vente : 10 \$
 À l'entrée : 12 \$
 12 ans et moins : 5 \$



Nouveau concours

Vous n'êtes pas encore inscrit à AccèsD? Communiquez avec nous à la Caisse ou au 1 800 CAISSES

Comment courir la chance de gagner 25 000\$ lors de son passage chez le dentiste

1. Se rendre sur AccèsD Internet ou faire le 1 800 CAISSES.

2. Jusqu'au 19 novembre 2006, participer au concours « AccèsD en folie » en effectuant l'une des opérations suivantes:

- Paiement de factures
- Enregistrement à l'avance d'un paiement de facture
- Achat d'épargne
- Inscription au relevé de compte mensuel
- Ajout d'une facture
- Virement entre personnes
- Virement interinstitutions
- Consultation de l'onget Portrait financier

3. Se croiser les doigts et rêver.



Desjardins
 Caisse populaire du Nord de la Beauce

Pour nous joindre, composez le 418 882-5678 pour Saint-Isidore, le 418 387-5804 pour Scott ou encore, sans frais le 1 866 982-5678

www.desjardins.com

